



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Saint-André-d'Embrun

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-André

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-André

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 08/11/1948

Étendue de la protection : Clocher : classement par arrêté du 8 novembre 1948

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.